

REGLEMENTATION DOUANIERE : Etablir la déclaration d'Echanges de Biens : DEB

Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les obligations déclaratives. • Rédiger la déclaration d'échanges de biens. • Appréhender les risques liés aux échanges intracommunautaires.
Contenu	<ol style="list-style-type: none"> 1 - Le marché unique. 2 - L'aspect douanier : l'introduction / l'expédition. 3 - L'aspect fiscal : l'acquisition / la livraison. 4 - Détermination des flux physiques soumis à la DEB 5 - L'étude des différentes colonnes de la DEB. 6 - La transmission de la DEB. 7 - La Déclaration Européenne de Services (DES). 8 - Les corrections / les annulations. 9 - Les sanctions.
Personnel concerné	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable et Personnel des services Comptable. • Responsable et Personnel des services Financier. • Responsable et Personnel des services ADV. • Responsable et Personnel des services achats.
Supports	Supports de la formation, cas pratiques, questionnaire de contrôle des connaissances.
Durée	1 journée.